

Ouest

[Alberta](#)
[Colombie-Britannique](#)
[Yukon](#)
[Manitoba](#)
[Saskatchewan](#)

Ontario

[Nord de l'Ontario](#)
[Ottawa](#)
[Toronto](#)
[Windsor](#)

Québec

[Abitibi-Témiscamingue](#)
[Bas-Saint-Laurent](#)
[Côte-Nord](#)
[Estrie](#)
[Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#)

Gatineau

[Mauricie-Centre-du-Québec](#)
[Grand Montréal](#)
[Québec](#)
[Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

Acadie

[Île-du-Prince-Édouard](#)
[Nouveau-Brunswick](#)
[Nouvelle-Écosse](#)
[Terre-Neuve-et-Labrador](#)

ACCUEIL | SOCIÉTÉ

Les militaires expérimentent les défis liés au transport sur la Côte-Nord

PUBLIÉ AUJOURD'HUI À 10 H 18



Les Forces armées canadiennes à Baie-Comeau PHOTO : RADIO-CANADA

Le personnel des Forces armées canadiennes est arrivé à Baie-Comeau avec une heure et demie de retard, samedi, en raison d'un bris à la traverse de Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine.

Un texte de **Marlène Joseph-Blais** [Twitter](#) [Email](#)

[Une cinquantaine de véhicules et près de 150 militaires des Forces armées canadiennes étaient déployés à Baie-Comeau](#), en fin de semaine, dans le cadre d'un exercice de transport routier de grande envergure.

Bris à la traverse

K72



Un véhicule militaire à Baie-Comeau PHOTO : RADIO-CANADA

Samedi après-midi, la Société des traversiers du Québec a dû interrompre les traversées entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine pour effectuer une réparation sur l'un des navires en fonction. Les véhicules se sont accumulés sur les deux rives et la majeure partie du convoi militaire a été ralentie.

« Si ça avait été réel, on a des unités d'ingénieurs de combat qui ont des ponts flottants. Avec la largeur de cette traverse, on aurait pu monter un pont flottant. On a aussi de petits traversiers. »

— Major Mario Blanchette, Forces armées canadiennes

Les militaires ont suivi le trajet prévu, malgré cet incident. « Ça a forcé nos chefs de convois à regarder les routes alternatives avec les avantages et les désavantages. On a vu qu'il y avait une possibilité de passer par Chicoutimi », explique Mario Blanchette des Forces armées canadiennes.

Route 138

Ce type de simulation permet aux Forces armées de contrôler un mouvement routier de grande ampleur en vue d'une éventuelle crise qui nécessiterait le déploiement de personnel au Canada. Les militaires sont habitués aux autoroutes, mais c'était un défi de circuler sur la route 138.

« Sur la 138, il y a des difficultés : route moins large et un paquet de montagnes. Et nous n'avons pas des petits véhicules. Ce sont des dix roues

avec des capacités de levage de 10 à 12 tonnes. »

— Major Mario Blanchette, Forces armées canadiennes

K73

Bien que les troupes n'aient pas suivi l'horaire prédéterminé, M. Blanchette considère que l'exercice est réussi. « C'était un beau casse-tête, mais il y a eu de bonnes leçons apprises pour quand on aura à le faire réellement », affirme-t-il.



Les militaires ont passé la nuit à la Polyvalente des Baies PHOTO : RADIO-CANADA

Le groupe a quitté la base de Saint-Hubert vendredi soir pour se rendre à la Polyvalente des Baies de Baie-Comeau, samedi. Le convoi est reparti de la Côte-Nord vers 7h, dimanche, en direction de Saint-Hubert.

À lire aussi :

- [Les Cyclone de l'armée canadienne ne seront pas opérationnels avant 2025](#)
- [L'armée canadienne a sévi dans 30 cas d'inconduite sexuelle depuis avril](#)

Collision à bord de la traverse de Tadoussac



L'accident s'est produit à bord du *NM Jos-Deschêne*, l'un des navires de la traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, Société des traversiers du Québec



Olivier Parent

Le Soleil

(Québec) Un camion-remorque aux prises avec des problèmes de freinage a fait un blessé et causé des dommages à d'autres véhicules à bord d'un navire de la traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, dimanche matin.

Vers 7h55, le conducteur du camion-remorque en provenance de Tadoussac circulait sur la route 138 pour se rendre au tablier d'embarquement du *NM Jos-Deschêne*. C'est en descendant la côte vers la traverse qu'il aurait été incapable de freiner. Il s'est alors mis à klaxonner pour avertir le personnel à bord du navire. Le capitaine du *NM Jos-Deschêne* a rapidement déclenché le système d'alarme d'urgence, invitant les passagers du navire à sortir de leur véhicule, explique Maryse Bordeur, porte-parole de la Société des traversiers du Québec (STQ).

Le camion-remorque a happé de plein fouet un autre camion qui était garé sur le pont du navire. Le conducteur du camion heurté a été transporté à l'Hôpital de Chicoutimi pour soigner des blessures, qui n'ont pas été précisées. Il serait hors de danger, selon M^{me} Brodeur.

Sous la force de l'impact, le camion-remorque a causé des dommages à six autres véhicules. Le *NM Jos-Deschêne* n'a subi aucun dommage lors de l'incident, assure Maryse Brodeur.

Les 33 passagers du navire, qui occupaient 12 voitures et trois camions, ont été évacués à la gare fluviale de Tadoussac. L'équipage a dû faire remorquer les véhicules endommagés et nettoyer les dégâts sur le tablier d'embarquement avant que le service ne revienne à la normale, vers 21h30.

Service interrompu

Le service de la traverse a été complètement interrompu pendant près de deux heures après la collision. Les traversées se sont ensuite faites aux 40 minutes, plutôt qu'aux 20 minutes habituelles, avec un seul navire, le *NM Armand-Imbeau*. En après-midi, l'attente était d'une heure et demie à partir de Baie-Sainte-Catherine. La STQ a maintenu les traversées aux 20 minutes à la reprise des activités du *NM Jos-Deschêne*, dimanche soir, jusqu'à ce que le réseau routier soit désengorgé.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête afin de déterminer la nature exacte des problèmes de freinage du camion-remorque qui a causé l'incident.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)

Découvrez la Route
bleue du Québec!



Nouvelles

TRAVERSE TADOUSSAC-BAIE-SAINTE-CATHERINE INCIDENT SUR LE NM JOS-DESCHÊNE LE 23 DÉCEMBRE 2012

Québec, le 23 décembre 2012 – La Société des traversiers du Québec (STQ) informe la population que le service de la traversée Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine a été momentanément interrompu ce dimanche 23 décembre 2012, dû à un incident à bord du NM Jos-Deschêne à 7 h 55 du côté de Tadoussac, provoqué par un camion-remorque. Lors de l'embarquement de ce camion, ce dernier aurait eu des problèmes de freinage et a ainsi occasionné des dommages à deux autres camions et à quatre véhicules se trouvant à bord. Un seul passager a été blessé et transporté à l'hôpital de Chicoutimi par suite de l'impact, sur un total de 33 passagers, 12 véhicules et trois camions présents à bord. Un rapport nous indique que cet individu est hors de danger. Toutes les mesures du plan d'urgence de la STQ ont été déployées et les autorités concernées ont été contactées. Grâce à la promptitude des interventions de l'équipage, la clientèle a été en mesure de débarquer en toute sécurité et d'être prise en charge à la gare fluviale de Tadoussac.

Au cours des prochaines heures, on devra procéder au remorquage des véhicules endommagés et au nettoyage du pont des véhicules. L'intégrité du navire impliqué n'a pas été affectée. Pour sa part, la reprise du service de traversiers s'est faite à compter de 9 h 50 le matin même, avec un seul navire, soit NM Armand-Imbeau, pour une fréquence de service actuellement aux 40 minutes. La Société met tout en œuvre pour rétablir le service régulier à la traversée de Tadoussac dans les meilleurs délais.

Une enquête menée par la Sureté du Québec est présentement en cours.

Afin de s'enquérir du rétablissement du service régulier, la Société invite sa clientèle à consulter le message d'information sur le numéro sans frais 1 877 787-7483, poste 3 de même que sur le www.traversiers.com.

Rappelons que la traversée Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine réalise plus de 40 000 traversées annuellement et dessert plus de 1,5 millions de passagers.

► [Retour à l'accueil des nouvelles](#)

Politique de confidentialité | Diffusion de l'information | Crédits | Dernière modification : 2008-04-24

Québec
© Gouvernement du Québec, 2008

De nouveaux éléments militent en faveur d'un pont sur le Saguenay

K76

**Le Manic**

information@lemanic.ca (mailto:information@lemanic.ca)

Le mardi 8 septembre 2015, 14h57



Baie-Comeau – La Société du pont sur le Saguenay se remet activement au travail après quelques années consacrées à l'analyse des multiples études réalisées depuis 1970. De nouveaux éléments lui permettent plus que jamais d'espérer la réalisation de ce projet si cher aux Nord-Côtiers.

Charlotte Paquet

Si la Norvège a été capable de construire à un coût de 258 M\$ un pont aux caractéristiques similaires à l'ouvrage nécessaire pour enjamber l'embouchure de la rivière Saguenay dans sa partie la plus étroite, la Société du pont ne voit pas pourquoi il en coûterait 911 M\$ (en dollars de 2014), comme l'a évalué le consortium SNC Lavalin-Génivar dans son étude rendue publique en 2009.

De plus, avec toutes les révélations faites lors des travaux de la Commission Charbonneau, la Société du pont considère être en droit de se demander si elle n'a pas été victime de gonflement de prix ou d'un mauvais esprit. «Avec la structure présentée en 2009, on s'est retrouvé avec un monstre, un pont

pharaonique», a lancé son vice-président, Pierre Breton, la semaine dernière, en compagnie de la présidente de l'organisme régional, Micheline Anctil.

Le travail de moine des dernières années et l'étroite collaboration d'un architecte retraité passionné des ponts et très au fait du dossier du pont sur le Saguenay, Pierre Brisset, permettent aussi à M. Breton de croire aujourd'hui que des études passées ont été faussées en raison de données erronées. La nouvelle division consacrée aux infrastructures à la Caisse de dépôt et placement du Québec et la revitalisation du Plan Nord comptent parmi les nouveaux éléments positifs dans le dossier.

M. Breton est aussi d'avis que les cinq prochaines années seront déterminantes pour la décision de construire le pont. Il rappelle que si l'ouvrage est achevé pour 2025, les nouveaux traversiers attendus l'an prochain à la traverse de Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine pourraient être redirigés vers la traverse de Sorel, où les traversiers actuels arriveront alors en fin de vie. «Une fenêtre d'opportunité s'ouvre donc pour construire le pont de Tadoussac dans les cinq prochaines années et il ne faut pas la manquer», insiste-t-il en précisant que d'ici 2020, la Société des traversiers du Québec aura à prendre une décision pour le remplacement des deux traversiers de Sorel.

En attendant le pont

La Société du pont reste plus que jamais d'avis que le pont sur le Saguenay est la meilleure solution sur le plan économique et sur l'aspect de la fluidité de la circulation. En attendant sa construction, elle réclame auprès du ministère des Transports la réalisation d'une étude sur les impacts de l'arrivée des deux traversiers d'une plus grande capacité sur la sécurité routière. Elle craint les mégapelotons de véhicules sur des dizaines de kilomètres de part et d'autre de la rivière Saguenay. Le fameux syndrome de la traverse, clairement documenté par le coroner Arnaud Samson voilà plusieurs années, risque ainsi de s'aggraver.

Photo : Un pont aux caractéristiques similaires à celles d'un éventuel pont pour enjamber la rivière Saguenay a été construit en Norvège au coût de 258 M \$.



Le bateau immobilisé dans les glaces



Tentative de se libérer de pelotons. Les sept côtes de Charlevoix



File d'automobiles à Baie Sainte-Catherine : plus de 3 heures d'attente



File d'automobiles à Tadoussac : plus de 2 heures d'attente

Lessard croit que ses problèmes sont liés à son rôle aux Transports



Laurent Lessard n'a pas l'intention de se retirer de ses fonctions, le temps que l'enquête du Commissaire à l'éthique soit terminée.

Photo Mariane L. St-Gelais, archives Le Quotidien



Denis Lessard

La Presse

(Québec) Au cœur d'une controverse, le ministre Laurent Lessard s'interroge sur ce qui, subitement, l'a placé sur la sellette depuis qu'il est passé au ministère des Transports, le plus important donneur d'ouvrage au Québec.

« Je ne comprends pas, je suis le même gars qu'avant, depuis un an j'étais aux Forêts. Pourquoi ce tir groupé tout à coup ? Parce que j'ai dans mon mandat de modifier le processus d'octroi des contrats ? Je ne le sais pas ! », a laissé tomber M. Lessard. « Je cite une coïncidence, je ne présume de rien... », a-t-il lancé,

refusant de dire s'il estimait que la machine administrative à Québec ou des soumissionnaires avaient intérêt à lui mettre des bâtons dans les roues.

Il n'a pas l'intention de se retirer de ses fonctions, le temps que l'enquête du Commissaire à l'éthique soit terminée.

Sur son intervention inusitée auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour promouvoir un projet de son responsable de bureau de comté, Yvon Nadeau, M. Lessard soutient qu'il n'avait fait que « reprendre les dossiers de mon prédécesseur péquiste, Marc Bouliane ». « M. Boulianne travaillait fort avec ce groupe-là auprès de la SHQ. Posez la question à M. Boulianne ! », a défié M. Lessard.

En point de presse jeudi, M. Lessard soulignait ne pas connaître John MacKay avant sa nomination à la Société d'habitation du Québec. « Je ne le connaissais pas avant ; appelez aux emplois supérieurs pour connaître ses qualifications », a soutenu M. Lessard, qui était titulaire des Affaires municipales lors de la nomination de cet organisateur du PLQ sous Jean Charest. Récemment, M. McKay a été nommé président de la Société des établissements de plein air, la SEPAQ, qui était encore sous la responsabilité de M. Lessard, alors aux Forêts.

Pour Éric Caire de la Coalition avenir Québec et pour Sylvain Gaudreault du Parti québécois, Laurent Lessard doit se retirer. « Une fois, deux fois, trois fois, les circonstances s'accumulent », observe M. Caire.

Le premier ministre Philippe Couillard a refusé de commenter la controverse. Lors d'une mêlée de presse en début d'après-midi, le premier ministre, visiblement contrarié, a évité les questions portant sur sa lecture des événements entourant M. Lessard, affirmant n'avoir rien à dire sur le sujet.

« J'ai rien à ajouter sur M. Lessard », a-t-il servi comme réponse aux questions insistantes des journalistes, ajoutant qu'il n'avait « rien à dire la dessus ».